

Ostéosynthèse

CHU de Nantes – Service de radiologie interventionnelle
Hôtel-Dieu – rez-de-chaussée bas
Place Alexis-Ricordeau – 44093 Nantes Cedex 01

Tél. 02 44 76 81 74 – Fax 02 44 76 84 18

Mail : bp-secretariat-ri@chu-nantes.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de mettre en place des vis dans un ou plusieurs os fragilisés dans le but de consolider et de diminuer la douleur.

Une hospitalisation de 24/48H est nécessaire pour cet examen

Pourquoi faire cette ostéosynthèse dans le service de radiologie ?

Nous utiliserons les rayons x pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de la vis et de suivre son trajet.

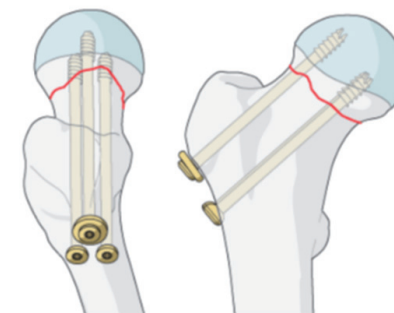
La décision de ce traitement a été prise après discussion entre les différents médecins qui s'occupent de vous.

Comment se déroule l'intervention ?

L'intervention est réalisée par des radiologues interventionnels en salle de radiologie interventionnelle, le plus souvent sous anesthésie générale mais elle peut aussi être réalisée sous sédation.

Le médecin repère l'os où il souhaite mettre en place la/les vis et planifie leurs trajectoires. Il met en place la/les vis sous contrôle radiologique.

Dans certains cas cet examen peut être associé à une ablation thermique (radiofréquence ou cryothérapie) et/ou une cimentoplastie (injection de ciment).



Quelles sont les suites immédiates de l'ostéosynthèse ?

L'ostéosynthèse terminée, vous resterez quelques heures dans la salle de réveil afin d'assurer la surveillance avec le maximum de sécurité. Les membres de l'équipe médicale détermineront à quel moment il vous sera possible de boire et manger et pendant combien de temps il faudra rester allongé.

Quelles sont les complications possibles liées à la ponction ?

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions sont prises pour l'éviter.

Que va-t-il se passer après l'intervention ?

Après l'examen, vous serez surveillé(e) attentivement par le personnel soignant.

Le lendemain de l'examen vous passerez des radios de contrôle de l'ostéosynthèse.

Un rendez-vous de consultation avec le radiologue interventionnel sera programmé un mois après l'intervention.